

CONFERENCES REGIONALES DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA) DES REGIONS FRANÇAISES

22 juin 2017

Monsieur le Premier Ministre,

Nous nous adressons à vous, dans cette lettre ouverte, en tant que présidents des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA). Instances de la démocratie en santé créées par la loi, les conférences régionales rassemblent dans l'Hexagone, en Corse et outre-mer, plus de 5 000 acteurs de la santé (titulaires et suppléants) : professionnels de santé salariés et libéraux, usagers, responsables d'établissements privés et publics, partenaires sociaux, collectivités territoriales, acteurs de la cohésion et de la protection sociale, acteurs de la prévention, etc.

Au delà des rapports d'experts et des constats en tout genre, nous voulons porter devant vous ce que nous entendons au sein de nos CRSA des aspirations et des attentes concrètes des habitants et des professionnels des régions françaises. Ces aspirations et ces attentes concernent de très nombreux secteurs de l'activité gouvernementale, au delà de l'action du ministère des solidarités et de la santé : ministère de la transition écologique et solidaire, ministère de la cohésion des territoires, ministère du travail, ministère de l'éducation nationale, ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ministère de l'action et des comptes publics, ministère des sports, ministère des transports, ministère des outre-mer ou encore secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées.

Qu'attendent en effet les habitants et les professionnels des régions françaises ?

Ils veulent d'abord de la **simplification administrative**. La répartition des compétences et des financements entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'assurance maladie obéit souvent à des logiques héritées du passé qui ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui. Ces logiques sont le plus souvent illisibles tant pour la population que pour les professionnels. Qui plus est la complexité administrative qu'elles induisent paralyse les circuits de décision. Sans oublier la multiplication des formalités en tout genre qui éloignent beaucoup de nos concitoyens d'un légitime accès aux droits et font peser sur les professionnels une surcharge de travail insupportable, tout en diminuant le temps qu'ils consacrent aux soins, aux prises en charge et à l'accompagnement.

Ils veulent aussi de la **simplification territoriale**. Il ne s'agit pas simplement de l'organisation des collectivités publiques en région, département, commune ou intercommunalité. Il s'agit plus encore de l'innombrable multitude des territoires d'action. En quelques années, nous sommes passés de la surcharge à l'obésité territoriale ! Trop de temps et d'énergie sont consacrés à la gouvernance, au fonctionnement et à la coordination de toutes ces instances qui se recoupent ou se doublonnent souvent, tout en manquant de cohérence.

Les habitants de nos régions demandent également des **mesures rapides pour améliorer les conditions et les délais d'accès aux soins, aux prises en charge et aux accompagnements pour tous, partout**. Pas seulement dans les zones rurales plus ou moins isolées, mais aussi dans nombre de quartiers de nos villes. Pas seulement dans l'Hexagone, mais aussi en Corse et outre-mer. Ils ne peuvent pas attendre encore plusieurs années que les nécessaires mesures structurelles produisent leurs effets. Sans tarder, il faut libérer du temps médical notamment en allégeant les charges administratives, donner aux acteurs de terrain la liberté et les moyens de mieux s'organiser, promouvoir partout une meilleure utilisation de nos capacités de prise en charge, favoriser les pratiques solidaires tant des professionnels que de la population.

Nos concitoyens sont attachés au système de soins français, à sa qualité et à son accessibilité. Ils veulent aussi un système en capacité de **mieux accompagner les personnes lourdement handicapées ou dépendantes et leur entourage**.

Ils savent enfin que pour promouvoir leur santé, il ne faut pas seulement agir sur les soins. Il faut également **agir de façon beaucoup plus volontariste sur les déterminants de santé en amont et en aval des soins** pour faire des milieux de vie, éducatif, de travail, de soins, de loisirs, etc., des lieux véritablement favorables à santé. Nos concitoyens veulent que soit pris en compte l'impact sur la santé de toute politique publique, nationale ou locale. Ils veulent avoir la capacité et les moyens d'agir sur leur propre environnement, concrètement, au quotidien.

Enfin, **nos concitoyens ne veulent plus d'une progression des dépenses restant à leur charge, ou de tarifs des complémentaires santé, qui les pénalisent d'autant plus que leurs revenus sont bas**. Il ne s'agit pas seulement des soins dentaires, optiques ou des audioprothèses, comme cela a été récemment évoqué. Il s'agit également de l'accès aux soins spécialisés, notamment chirurgicaux, de l'accès à l'innovation, ou encore des dépenses restant à la charge des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie.

Sur l'ensemble de ces questions, nous comprenons qu'il faille des mesures structurelles dont les effets ne seront pas immédiats. Mais sur l'ensemble de ces questions, nous avons aussi la conviction qu'**il est possible d'agir sans attendre dans le cadre de mesures simples, concrètes, pas nécessairement financières**. Les acteurs de terrain demandent qu'on leur fasse confiance. Il faut libérer les énergies qui sont grandes sans suradministrer toujours plus le système de santé. Il faut donner toute sa place à la démocratie en santé au niveau national, régional et local.

En espérant que cet appel aura retenu votre attention et en restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Auvergne-Rhône-Alpes

Bernadette DEVICTOR

Bourgogne-Franche-Comté

Bruno HERRY

Bretagne

Bernard GAILLARD

Centre-Val-de-Loire

Michel MOUJART

Corse	Josette RISTERUCCI
Grand-Est	Hubert ATTENONT
Guadeloupe	Henri BERTHELOT
Guyane	Yves BHAGOOA
Hauts-de-France	Jean-Pierre CANARELLI
Ile-de-France	Jean-Pierre BRUNIER
Martinique	Marcel CLODION
Mayotte	Ramlati ALI
Normandie	Marie-Claire QUESNEL
Nouvelle-Aquitaine	Bertrand GARROS
Occitanie	Laurent SCHMITT
Pays de la Loire	Denis LEGUAY
Provence-Alpes Côte d'Azur	Christian DUTREIL